

Nom : Prénom :

ou Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

Courriel :

@

J'adhère en tant que :

Membre bienfaiteur : 200 €

Adhérent entreprise : 100 €

Adhérent individuel de plus de 30 ans : 50 €

Adhérent individuel de moins de 30 ans : 20 €

ou je préfère effectuer un don :

Montant : €

Mode de versement : chèque espèces virement

Nos références bancaires :

Titulaire du compte DADIYAVENIR - Banque CIC agence de Chatou • Place Berteaux • 78400 CHATOU

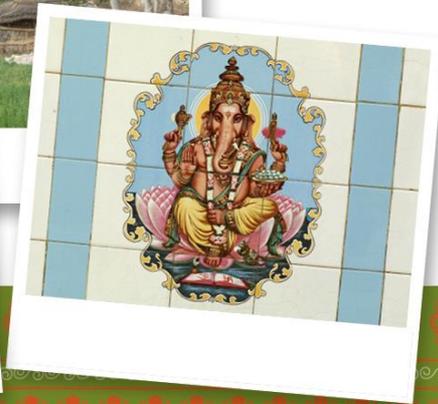
IBAN : FR76 3006 6109 5600 0201 4260 139 **BIC :** CMCIFRPP

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des statuts de l'association consultables sur le site www.dadiyavenir.com

Date : / /2022

Signature :

Association **Dadiyavenir**
10, rue des Écoles
78400 Chatou FRANCE
dadiyasso@gmail.com



Association loi 1901, sans but lucratif, reconnue d'intérêt général, par la Direction Générale des Finances Publiques, direction départementale des Finances Publiques des Yvelines, par courrier du 28/09/2012.

Objet principal de l'association DADIYAVENIR : contribuer à l'éducation, à la santé et à l'environnement, Rajasthan, Inde.

Fiscalité :

Le particulier bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant des dons dans la limite de 20 % du revenu imposable. Lorsque la réduction dépasse la limite de 20 % du revenu imposable, elle peut être reportée sur les cinq exercices suivants. Le particulier assujéti I.F.I. bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant des dons, dans la limite de 50 000 €. L'entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant des dons dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires lorsque l'entreprise est assujéti à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés. Lorsque la réduction dépasse la limite ainsi fixée, elle peut être reportée sur les cinq exercices suivants.